

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 23 (1932)

Artikel: Hygiène scolaire : les écoles de plein air et les colonies scolaires
Autor: Henchoz, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-111962>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hygiène scolaire.

Les Ecoles de Plein air et les Colonies scolaires.

I. Les Ecoles de Plein air.

C'est vers 1880, soit il y a un demi-siècle seulement, que la pratique de l'éducation en plein air, pourtant connue au moyen âge, fut remise en honneur. Le mouvement se manifesta presque simultanément en France et en Allemagne. Plusieurs caisses d'écoles de la ville de Paris créèrent des colonies pour enfants. Certains arrondissements scolaires de la grande métropole en arrivèrent même assez vite à aménager des maisons de campagne acquises dans ce but. Mais ce ne furent en somme que de simples colonies de vacances. Aucun enseignement véritable n'y était organisé. C'était, comme on l'a dit, « une généreuse institution destinée à apporter un peu de santé et beaucoup de joie à des enfants déshérités. »

En 1890 cependant fonctionnait déjà, à Saint-Ouen, la première école en plein air, sous forme d'externat. L'année 1901 vit s'ouvrir le premier internat de plein air. Dès 1906, la Ligue pour l'Education en plein air déploya une très louable activité.

Ce fut vers 1900 qu'à Berlin, conjointement avec la lutte contre la tuberculose, on en arriva à fonder des stations de rétablissement pour mères de famille fatiguées ou menacées. Et il fallut aussi se préoccuper des enfants. Concernant ceux qui étaient en âge de scolarité, on dut de suite songer à l'obligation de ne pas porter préjudice à leurs progrès scolaires, dans la mesure du possible. C'est dans ces conditions que s'ouvrit, en 1904, à Charlottenbourg, la première école intégrale de plein air. Ce fut plutôt une « Waldschule », en tenant compte du milieu où elle était placée.

Cette école était destinée aux écoliers pas assez gravement

atteints pour être hospitalisés, mais dont la santé exigeait néanmoins un changement de milieu scolaire et familial. Il s'agissait des anémiques, des sous-alimentés, des débilités par une cause ou par une autre, des prédisposés aux maladies chroniques, des névropathes précoces, et même d'enfants dont la claustration urbaine diminuait de façon trop réelle la résistance physiologique.

A la station de rétablissement de Pankow, près de Berlin, ouverte en 1902, soit deux ans avant la classe de plein air de Charlottenbourg, le travail intellectuel était réduit à fort peu de chose. Un visiteur à même de juger a pu dire : « Durant une heure et demie environ, s'ils le peuvent sans fatigue, les élèves font des devoirs sous la direction des institutrices. J'imagine que ce ne doit pas être très absorbant, car ceux qui travaillent sont entourés de leurs camarades qui crient et qui jouent, et ils doivent être fréquemment distraits dans leurs laborieux exercices. »

D'autres villes suivirent bientôt l'exemple de Charlottenbourg. Ce furent Mulhouse, Elberfeld, Magdebourg, Leipzig, Dresde. Puis le mouvement s'étendit en Autriche, en Angleterre, et en Suisse. A la même époque s'ouvraient les Ecoles nouvelles, dont le but et la raison d'être sont bien différents de ceux des écoles de plein air. Aussi ne faut-il point faire un rapprochement entre ces deux institutions.

En Angleterre, sous l'impulsion du D^r Bernardo, se créèrent les villages d'enfants. Un type de ces « Garden-City » furent les écoles de Church-Drive, à Port-Sunlight. En 1910 déjà, on pouvait dire :

« Les enfants y travaillent dans des salles gaies, décorées de gravures et de fleurs, avec les fenêtres toujours ouvertes, hiver comme été. Ils y prennent surtout leurs joyeux ébats, car ils ont à leur disposition de vastes espaces pour les jeux organisés et disciplinés. Dans la pensée de l'éducateur anglais, le jeu implique l'idée de travail : c'est le travail de l'enfant. « Sous peine de s'écarter de leur développement normal, les enfants doivent jouer dans certaines conditions », affirma George Johnson, de Pittsburg. Respirer à pleins poumons, se lancer dans le feu de l'action, ce n'est pas seulement fortifier ses muscles, activer les fonctions vitales, c'est réaliser le développement harmonique du corps et de l'âme. Le jeu contribue à accroître la vigueur morale qui trempe le caractère en même temps que la vigueur organique qui brave la maladie. A Port-Sunlight, la mortalité infantile est de 70 pour 1000, tandis qu'elle atteint 140 pour 1000 à la cité ouvrière de Birmingham. L'écart est du simple au double ; il est même plus accentué dans la mortalité générale, qui est de 7 millièmes seulement à Port-Sunlight, contre 17 millièmes à Birmingham.

* * *

Deux grands protagonistes de l'école de plein air en France furent l'ancien inspecteur général Edouard Petit, dont la parole éloquente se fit entendre en plusieurs endroits, et le D^r Grancher, de Paris. Celui-ci se livra, durant trois années, à une enquête médicale minutieuse dans les écoles des XV^e et XVIII^e arrondissements. Le 6 novembre 1906, il présenta le résultat de ses recherches à l'Académie de Médecine. Ce rapport était des plus impressionnants et démontrait que le 15% des élèves des écoles communales de Paris étaient atteints par une forme débutante de tuberculose pulmonaire. « Mais, ajoutait-il, à cette période du mal, l'enfant est curable. »

Pour le guérir, il faut :

1^o Que la maladie ait été reconnue à son extrême début, par un examen de dépistage.

2^o Ne pas compter sur le traitement fait à l'école par l'addition d'un repas supplémentaire.

3^o Faire un effort plus sérieux et plus prolongé, effort que les parents sont incapables d'accomplir avec leurs seules ressources.

« Deux méthodes s'offrent au choix des pouvoirs publics, à qui il appartient de seconder les parents dans cette tâche : le placement des enfants atteints de tuberculose légère fermée, c'est-à-dire non contagieuse encore, dans des familles de la campagne. Une objection capitale se dresse contre cette manière de procéder. Elle réside dans la possibilité d'une brusque évolution du mal chez l'enfant, qui de la sorte devient contagieux et dangereux pour l'entourage. »

Aussi le D^r Grancher en arrivait-il à la seconde méthode : « Les enfants reconnus malades seraient placés à la campagne, dans un sanatorium-école, où ils continueraient leurs études sous la surveillance étroite d'un médecin, lequel réglerait non seulement l'aération et l'alimentation nécessaires à la cure, mais aussi les heures de travail, de récréation, de gymnastique, etc. »

Avec le concours de M. Léon Bourgeois, le D^r Grancher créa peu après deux œuvres par lesquelles il cherchait de « préserver la graine », selon sa pittoresque et touchante expression. Ces deux institutions furent la *Préservation familiale* et la *Préservation scolaire*, en conformité des principes généraux indiqués ci-dessus.

Sur la proposition de M. Herriot, maire de Lyon, le Conseil municipal de cette ville décida la création d'une école de plein air, qui fut ouverte le 30 avril 1907.

Elle fut installée au Vernay, sur les rives champêtres de la Saône, dans une propriété de 7 hectares, éloignée de tout centre usinier. Sur 400 enfants présentés, on en désigna 35. Le séjour

au Vernay dura trois mois, la première année : mai, juin et juillet. Les enfants étaient placés sous la surveillance de deux instituteurs, en permanence auprès d'eux, vivant de leur vie, travaillant à leur instruction et à leur éducation tout particulièrement.

Le Dr Vigne qui suivit avec une grande clairvoyance la marche de cette école constata les résultats les plus encourageants, une action bienfaisante de la cure très marquée surtout chez les sujets les plus gravements atteints.

En ce qui concernait l'instruction et l'éducation, ce fut tout ce qu'il y a de plus concluant. Malgré la réduction des heures de classe, les progrès réalisés au point de vue intellectuel furent sensiblement supérieurs à ceux obtenus dans une école urbaine de bonne moyenne.

« De plus, les pupilles lyonnais qui, à l'admission, étaient une petite troupe turbulente, aux manières et au vocabulaire assez libres, sont devenus rapidement d'une tenue et d'une docilité presque exemplaires. En sorte que cet établissement de trempe physique qu'a été avant tout la fondation municipale du Vernay, s'est trouvé, par une conséquence heureuse et presque inattendue, avoir été en même temps de par l'isolement, par la sollicitude et la surveillance étroite d'une excellente administration, une véritable institution de relèvement moral. »

La même année fut présenté au Conseil communal de Lausanne un préavis tendant à la création d'une école de plein air. Ce fut l'Ecole de la Forêt, installée en 1908 aux Etavez, dans la commune du Mont, à proximité du beau bois des Fougères, appartenant à la commune de Lausanne. La commission chargée du rapport sur cette question eut l'occasion de visiter une école de la forêt due à l'initiative de l'instituteur de la commune d'Hessigkofen, dans le Bucheggberg. Mais là c'était la classe entière qui travaillait dans la forêt pendant la belle saison. Il est bon de citer ici le beau témoignage rendu à l'instituteur Heiniger, par M. Albert Matthey, qui s'y connaissait fort bien, ayant fait lui-même une belle carrière dans l'enseignement. « C'est un pédagogue hors ligne, qui tient sa classe — elle comprenait 35 élèves formant 7 divisions — en main, sans aucun effort. On sent que ses élèves l'aiment, car ils l'écoutent avec une remarquable attention ; ils ne s'inquiètent ni des papillons qui volent, ni des oiseaux qui chantent, ils sont tout à leur affaire. M. Heiniger nous a déclaré — et c'est chose à retenir — que l'attention des élèves est bien meilleure lorsqu'il donne ses leçons dans la forêt que lorsque celles-ci ont lieu en classe... Au reste nous avons vu la chose et avons été tout simplement émerveillés soit des leçons données, soit des réponses des élèves, soit des résultats obtenus. »

Et quand on demanda à ce maître ce qu'il pensait de l'école de la forêt au point de vue de la santé des enfants, il répondit : « Je ne sais que vous dire, attendu que depuis fort longtemps je n'ai eu aucun élève malade. »

* * *

Dans les années 1919 et 1920, la Ligue française d'Hygiène scolaire s'occupa très attentivement des écoles de plein air. Voici ce que disait alors M. le D^r Méry, président central de la Ligue :

Le séjour de 4 ou 5 mois, dans une école de plein air internat, permet aux enfants de récupérer une santé normale, même dans les cas où l'état général est assez compromis. Ce séjour prolongé est nécessaire, si l'on veut obtenir des succès durables, chez les enfants porteurs d'adénopathie bronchique.

Pour ceux dont la santé est moins altérée, il faut créer des écoles de plein air du type externat, dans les environs immédiats des villes : à Paris, les bois suburbains ou les espaces libres des fortifications se prêteraient admirablement à l'édification de simples baraques, entourées de pelouses ; ces baraques, servant d'abris en cas d'intempéries, comprendraient les quelques installations indispensables à la vie des écoliers en « demi-pension » : cuisines, lavabos et bains-douches, privés, etc. Ces installations nouvelles ne porteraient, bien entendu, aucun préjudice aux colonies scolaires dont il faut attendre des services d'un ordre différent, mais qui doivent continuer à être vigoureusement encouragées.

Il n'est point inutile de rappeler ici ce que nous disions dans la *Revue suisse d'Hygiène* de 1921 concernant des écoles de plein air de la banlieue de Paris.

Dans le domaine de Fontaine-Bouillant, situé à quelques kilomètres de Chartres, dans la célèbre forêt de Montmorency, on a installé non seulement une colonie de vacances et une école de plein air, mais aussi une école ménagère, de façon à en faire, comme on l'a dit « un foyer familial ». L'âme de l'enfant y est l'objet de soins aussi scrupuleux, aussi maternels que son corps et son intelligence. « Petites plantes étiolées qui languissaient dans l'atmosphère viciée d'un faubourg surpeuplé, les enfants, dont le principal titre au choix pour le départ avait été précisément leur mauvaise mine, leur dépérissement, leur aspect misérable, sordide même et presque inquiétant, il s'agissait de les revivifier, de les redresser au physique et au moral. Il fallait les retremper par le contact avec la nature, leur donner en même temps l'amour de la règle, le respect de soi-même et des autres, le sentiment de l'honneur et du devoir. »

La directrice de l'école de plein air de Fontaine-Bouillant, M^{lle} Blanche Chauveau, s'inspirant de la méthode de Montessori appliquée à l'éducation de la première enfance, tout en l'adaptant aux exigences présentes, expose comme suit les principes pédagogiques qui devaient convenir pour des enfants chétifs, malingres, souvent prétuberculeux :

- 1^o une propreté parfaite, avec bains-douches ou grands lavages tièdes quotidiens ;
- 2^o le séjour presque constant à l'air pur ;
- 3^o les bains de soleil ;

- 4° une nourriture réglée et saine ;
- 5° des exercices physiques dosés selon les forces de chacun ;
- 6° un sommeil très prolongé ;
- 7° des temps de repos au cours de la journée.

A côté de cela, elle tient à recommander de ne point perdre de vue les points suivants :

- 1° développement normal de l'être physique ;
- 2° formation du caractère ;
- 3° développement des facultés intellectuelles et sensorielles ;
- 4° acquisition des connaissances usuelles.

A l'école de plein air, ajoute M^{lle} Chauveau, ce dernier point, c'est-à-dire l'enseignement proprement dit ou l'acquisition des connaissances usuelles, occupe cependant une très petite place à l'emploi du temps, tandis que les points qui concourent à l'éducation intégrale de l'enfant y tiennent une place considérable ; toutes les occupations sont matière éducative ; la toilette, les repas, les promenades, les jeux sont, autant que les soins du ménage ou l'enseignement proprement dit, des occasions d'éducation, tout jusqu'aux circonstances qui entourent le sommeil, quand l'école est un internat, si bien que la méthode éducative, dans une école de plein air se confond en réalité avec l'atmosphère, avec la vie même de la maison.

Au point de vue physique, l'enfant ne peut s'épanouir et se bien porter que s'il se trouve heureux et libre, ou, du moins, s'il ne souffre pas de limites imposées à sa liberté, mais les sent, au contraire, autour de lui comme une protection bienfaisante.

A Fontaine-Bouillant, en dehors des séances quotidiennes de chant et de travail manuel, l'horaire d'été ne comporte par jour qu'une heure et demie de travail scolaire proprement dit :

Lundi. — Observation sur les choses. Vocabulaire. Elocution.

Mardi. — Rédaction. Dessin d'après l'observation de la veille.

Mercredi. — Lettre à la famille. Langue française. Lecture libre.

Jeudi. — Trois quarts d'heure : Calcul. Exercices pratiques. Mesurage. Pesées. Calcul mental. — Trois quarts d'heure : Hygiène et économie domestique. Le pourquoi des habitudes prises à l'école de plein air.

Vendredi. — Observation sur les choses. Vocabulaire. Elocution.

Samedi. — Dessin d'après l'observation de la veille. Rédaction.

L'observation s'adresse tout d'abord aux sens : *vue, ouïe, toucher, sens musculaire*. Mais quand elle est bien conduite, elle devient ensuite une mine inépuisable d'acquisitions nouvelles pour les facultés intellectuelles ; la *mémoire* s'y exerce largement, car lorsque les enfants ont bien regardé l'objet, celui-ci est caché, et les élèves doivent retrouver tout ce qui a été découvert au premier examen, alors qu'elles avaient l'objet sous les yeux ; le *jugement* n'est pas négligé non plus, car au cours de cette observation on fait mainte comparaison entre les idées nouvelles et celles acquises antérieurement ; enfin on ne manque pas d'exercer aussi l'*imagination*, en appelant l'attention des enfants sur l'harmonie des formes, des couleurs, sur la beauté de l'ensemble ou des détails.

A l'école de plein air de Plessis-Robinson dans laquelle sont reçus des enfants de tout le département de la Seine, M. le professeur Daniel condense dans un seul mot le système disciplinaire en vigueur : *vigilance*. « Des enfants occupés et surveillés effectivement ne commettent pas de sottises. Nous n'admettons pas, quand on est chargé d'un groupe d'enfants, qu'on fasse autre chose que de s'occuper d'eux. On ne doit ni travailler à

un petit ouvrage, ni lire son journal, ni parler à sa voisine. On se doit entièrement aux enfants pendant que dure ce service. Bien mieux, l'on ne doit pas se croire quitte si l'on est passif devant eux : il faut les entraîner aux jeux, lier les petites amitiés, consoler les petits chagrins, donner de bons conseils et répondre de son mieux aux incessantes questions des enfants dont la curiosité s'éveille et le besoin de savoir commence à se faire sentir. Quelle joie au contraire pour celles qui comprennent leur devoir et le font consciencieusement, en contribuant à l'épanouissement de ces petites natures timides et délicates qui s'éveillent à la vie.

L'emploi du temps, dans une école de plein air, ne peut avoir la rigidité de celui d'une école ordinaire. Il faut mêler le plus possible les occupations manuelles et intellectuelles, employer les récréations à de petites corvées de tout genre, à des travaux pas fatigants et facultatifs, mais dont l'utilité apparaît aux yeux de l'enfant. Il y faut du tact, de la patience, de la persévérance, suggestionner plutôt qu'imposer.

* * *

Il y a dix ans eut lieu à Paris le 1^{er} Congrès international des Ecoles de plein air. Quinze nations et sept gouvernements y furent représentés ; 85 délégués, 250 congressistes et correspondants y participèrent ; 17 rapports et 20 communications y furent discutés ; 19 vœux y furent adoptés. L'accord des pédiâtres et des pédagogues s'y affirma, des spécialistes réputés, des fondateurs d'écoles en plein air parlèrent en techniciens et hommes expérimentés des questions de légalité, d'établissement, d'emplacement, de construction, de matériel, d'hygiène, de culture physique, morale et intellectuelle. Le rôle préventif et curatif des rayons solaires y fut mis en évidence.

Les précurseurs de l'école de plein air, il y a quarante ans, partirent, poussés par une simple idée de bon sens et d'hygiène : « Sauf intempéries, il n'est point besoin d'enfermer les enfants pour les instruire. » Il en est même qui formulaient cette vérité sous une forme plus énergique encore : « Il est criminel d'enfermer et d'immobiliser les enfants sous prétexte de leur apprendre à lire. »

Le mouvement s'est poursuivi en France dès ce moment-là et provoqua la formation de comités d'action, la publication du Bulletin des Ecoles de Plein air. Nombreuses sont les localités qui tinrent à honneur de fonder des écoles de ce genre. En 25 ans le nombre de ces établissements a passé de 0 à 450.

On pourra relire ce que nous disions dans l'*Annuaire* de 1923, concernant l'école au soleil de Coinsins, dirigée par M. W. Zimmermann, aujourd'hui à Lausanne, et dont M. le Dr Franken, de Begnins, fut en somme le bon génie créateur.

Il serait impardonnable de ne pas mentionner ici, en lui rendant le plus respectueux hommage, l'œuvre de M. le Dr Rollier, de

Leysin, dont non seulement l'école au soleil, mais surtout son application de l'héliothérapie générale au traitement des tuberculoses locales, ont fait de lui un des plus grands noms de la thérapeutique moderne. Il a bien mérité son titre de « ministre du soleil. »

* * *

Le second Congrès international des Ecoles de Plein air a eu lieu en avril 1931, à Bruxelles. Vingt gouvernements s'y firent représenter par environ trente délégués. Outre cela, il y eut une imposante participation de délégués officiels des villes, des communes. Il en fut de même des associations des écoles de plein air.

Les résolutions votées sont les suivantes :

1. Les écoles de plein air sont la formule la plus importante pour réaliser la préservation de l'enfance scolaire par l'hygiène et par l'éducation physique, intellectuelle et morale simultanées, sous contrôle médical.

2. Les écoles de plein air sont des institutions scolaires destinées à recevoir des enfants sélectionnés avec soin par l'inspection médicale scolaire. On n'y admettra pas les tuberculeux, les cardiaques, les anormaux et les arriérés mentaux. Ces établissements ne doivent pas être confondus avec les colonies scolaires et les préventoria, qui sont des institutions de cure destinées à recevoir des enfants atteints de maladies latentes nécessitant une surveillance et un traitement particuliers.

3. Toute initiative qui tend à appliquer les principes des écoles en plein air doit être encouragée par les pouvoirs publics.

4. Les autorités gouvernementales et scolaires sont invitées à rappeler au personnel enseignant la nécessité d'appliquer les principes de la classe aérée.

5. Le Congrès, estimant que, d'une façon générale, toute école devrait être une école de plein air, émet le vœu :

a) Que les autorités scolaires des villes et des localités urbaines reportent à la périphérie, dans des sites bien aérés, les nouvelles écoles à créer ; une entente avec les concessionnaires des transports en commun assurera le transport gratuit ou presque gratuit des enfants vers ces établissements.

b) Que l'on allège les programmes d'études et que l'on organise la journée des écoliers de façon que ceux-ci puissent bénéficier largement de jeux et promenades en plein air.

c) Que dans toutes les écoles on donne la plus grande extension possible aux leçons et exercices en plein air.

d) Que l'on annexe aux écoles urbaines un jardin et un terrain de jeux aussi spacieux que possible.

e) Que l'on établisse, dans les quartiers populeux des villes

ou à proximité de ceux-ci, des squares ou plaines de jeux réservés aux enfants et aménagés à cette fin.

f) Que l'on substitue aux moyens didactiques artificiels, dans les jardins d'enfants et les écoles primaires, toutes les ressources éducatives qu'offre la nature elle-même, soit dans le jardin scolaire, soit dans la campagne ou la forêt.

g) Que l'on assure, pour l'école en plein air, la formation spéciale d'un personnel bien adapté, et, à cette fin, que l'on crée dans chaque pays un institut normal, une école-type et un centre de documentation.

h) Qu'une liaison intime soit toujours assurée, dans les écoles en plein air, entre les pédagogues, les médecins et les auxiliaires, tant infirmières que moniteurs.

i) Qu'une éducation physique bien comprise, préventive et corrective, occupe la place qui lui revient dans le programme scolaire et qu'elle soit toujours placée sous la surveillance du médecin.

j) Que pour les cours d'éducation physique les enfants soient groupés selon leurs caractéristiques physiologiques et pathologiques, afin de donner aux éducateurs le maximum de chances de corriger leurs déficiences.

k) Que l'éducation physique des enfants ne soit confiée qu'à des personnes dûment qualifiées.

l) Que le traitement héliothérapique ne soit jamais appliqué que selon des directives du médecin.

6. Le Comité international et les Congrès internationaux des écoles de plein air fournissent une contribution précieuse à la fraternité universelle par le rapprochement et la collaboration des éducateurs.

7. Le Congrès émet le vœu de voir constituer, dans tous les pays, des Associations ou des Comités nationaux des Ecoles de plein air, affiliés au Comité international, en vue d'assurer à l'idée de l'école de plein air une propagande constante, d'organiser pratiquement l'information réciproque concernant les efforts, les réalisations et les résultats, afin d'instituer des échanges internationaux du personnel des écoles de plein air.

Si nous avons cité ces résolutions tout au long, c'est pour montrer où en est la question au point de vue international.

Et l'on peut être certain qu'elle fait son chemin. Il n'y aurait qu'à glaner dans les travaux qui furent apportés au dernier Congrès par les délégués autorisés de France, de Belgique, des Pays-Bas, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, de Hongrie, de Tchécoslovaquie, de l'Uruguay, etc.

La Suisse ne reste pas en arrière, bien qu'elle ne soit pas jusqu'ici intervenue dans les débats d'une façon très marquée.

Dans la dernière assemblée de la Société suisse d'Hygiène, M. le Dr Wintsch, médecin des écoles de la ville de Lausanne, a présenté là-dessus un remarquable travail. Celui-ci paraîtra dans la Revue, organe de l'Association. Nous nous bornons à donner les conclusions formulées par le distingué rapporteur :

1. Une proportion d'environ 2 % des écoliers a besoin d'un régime climatérique spécial parce qu'ils sont faibles et susceptibles d'être atteints par la tuberculose.
2. La pratique montre l'utilité incontestable des classes faites en plein air pour ces catégories d'enfants.
3. L'effet du soleil sur la peau et la musculature est tout à fait intéressant, mais le taux d'hémoglobine reste stationnaire.
4. L'effet de l'altitude est des plus positifs quant à l'appétit et à l'enrichissement du sang en hémoglobine.
5. Les classes faites à l'altitude rendent davantage de services que les classes faites au bord du lac, autrement dit l'air vif prime le rayonnement.
6. Le défaut d'une bonne nourriture compromet la campagne faite par l'école de plein air.
7. L'interruption des cures de plein air, pendant les grandes vacances, compromet souvent les effets du régime hygiénique institué par l'école.
8. L'ignorance, l'indifférence ou l'hostilité des parents est un autre obstacle à vaincre pour permettre aux écoles de plein air de recueillir tous les enfants qui en ont besoin.
9. Le régime de calme et d'isolement partiel des classes de plein air a les plus heureux effets sur les enfants nerveux, passablement nombreux dans les villes.
10. Il reste recommandé, pour étendre l'influence du plein air, de modifier l'architecture de nouvelles constructions scolaires. On préconisera le système de pavillons séparés avec terrasse d'accès pour chaque classe, les toits plats sur les édifices scolaires, l'aménagement de classes à trois parois.
11. D'une façon générale, à côté de l'organisation proprement dite des classes de plein air, des leçons en plein air, dans les parcs avoisinant l'école, par exemple, sont excellentes pour les enfants de toutes conditions.
12. On complétera l'intervention de l'école en faveur des enfants pré-tuberculeux et nerveux par la création de maisons de santé, à l'altitude plutôt, où pendant quelques mois les écoliers mènent une vie de plein air maximum.

Les constatations faites à l'Ecole de la Forêt, en particulier au cours du déplorable été 1924, ont amené l'autorité scolaire de la ville de Lausanne à l'abandonner et à chercher un autre emplacement. L'école de plein air fut transportée à Vidy. Un dédoublement est intervenu l'année dernière. Lausanne possède donc maintenant deux classes de plein air ; la dernière venue a passé

l'été à Vers-chez-les-Blanc, soit à une altitude de plus de 800 m.

Ainsi que le déclare M. le D^r Wintsch dans son rapport, une comparaison entre les deux classes ne peut se faire à cause de la courte période d'observation et du nombre trop réduit d'enfants réunis et d'ailleurs fort différents les uns des autres au point de vue physiologique.

Voici cependant le résultat des observations faites :

*Moyennes de l'augmentation de poids
pendant la cure :*

	Garçons	Filles
Vidy	0,900 kg.	0,900 kg.
Vers-chez-les-Blanc	1,500 kg.	1,800 kg.

L'enrichissement du sang en hémoglobine est positif à Vers-chez-les-Blanc, plutôt négatif à Vidy. Donc la classe du Haut-Jorat, à proximité immédiate des grandes forêts, a donné de meilleurs résultats que celle des rives du bleu Léman. L'appétit est plus aiguë à Vers-chez-les-Blanc qu'à Vidy et les fonctions d'assimilation s'en ressentent sans doute très favorablement.

Mais on a aussi voulu savoir ce que deviennent ces enfants une fois en ville, au cours du semestre d'hiver. La classe de Vidy, en quatre mois et demi, annonce une augmentation moyenne de 1 kg. 300 par enfant, celle de Vers-chez-les-Blanc de 1 kg. seulement. Ceux-ci ont un peu perdu en hémoglobine ; les autres se sont maintenus. Mais à ce sujet on doit tenir compte des conditions sociales des familles auxquelles appartiennent les enfants qui sont allés à Vers-chez-les-Blanc. Il sera fort intéressant de voir ce que seront les observations faites au cours de l'été 1932. La question de nourriture est à envisager spécialement.

Un fait à noter, c'est que la fréquentation, durant le semestre d'hiver, pour les enfants dont il s'agit, a été très satisfaisante. Donc ils se sont fortifiés pendant l'été, et cela malgré des conditions atmosphériques qui n'ont pas été des plus favorables.

* * *

De ce qui précède, il ne faudrait pas pousser les choses à l'extrême et croire que les écoles des importantes cités deviendront un jour des classes de plein air. Loin de là, bien que l'on puisse le souhaiter, malgré tout. Un obstacle est à considérer : les classes de plein air des grandes agglomérations imposent des charges que l'on ne peut méconnaître. Mais c'est une dépense bien placée. Fortifier les enfants pour ne pas les avoir, devenus adultes, en longs séjours ou même en permanence dans les hôpitaux et les sanatoria, n'est-ce pas là une mesure de prévoyance qui s'impose au premier chef ? Or ce résultat peut être atteint, fort heureusement. Et à ce sujet, M. G. Lemonier, de Paris, a raison quand il

dit : « Mieux vaut construire 10 écoles, de 100 000 fr. chacune, que d'en édifier une seule de 1 000 000 fr. »

Mais en ce qui concerne l'enseignement, la tâche éducatrice qui incombe aux autorités et au personnel de nos institutions scolaires, le travail accompli en faveur des écoles de plein air est un de ceux qui apportent le plus de précisions à l'élan néo-pédagogique de notre époque.

Pour les normaux et les bien portants, il y a une ample moisson à recueillir. Ce que disait l'inspecteur général des écoles de la Seine, M. Lacabe-Plasteig, en 1910, ne serait-il vraiment que de l'histoire ancienne ?

« Il est permis de concevoir et de désirer une formule d'enseignement qui soit débarrassée de l'abstraction et du verbalisme, qui ne tienne pas nécessairement entre un livre et un cahier. Mettre l'enfant aux prises avec la réalité, n'est-ce pas lui faire acquérir le savoir véritable, celui qui entretient et satisfait sa curiosité, exerce et fortifie sa réflexion, le prépare excellemment à la vie pratique ? Combien d'enfants sont rebelles à nos définitions et à nos formules théoriques ! Péniblement et par docilité intellectuelle, combien confient à leur mémoire des notions qu'ils se hâteront d'oublier ! Combien acceptent de confiance des affirmations dont ils n'aperçoivent ni la raison ni la portée ! Reconnaissons en toute sincérité — et c'est la faute des circonstances plutôt que celle des maîtres — qu'à l'école il est fait beaucoup de dépense cérébrale en pure perte. »

Les critiques qu'aujourd'hui encore on adresse à l'école populaire, parfois sans la bien connaître, c'est vrai, nous montrent que l'on n'a pas réussi à introduire partout cette activité objective, vivante, spontanée, s'épanouissant dans un esprit de saine liberté, qui devrait caractériser tout notre enseignement.

* * *

Il faudrait parler encore des différentes institutions ayant une certaine analogie avec les écoles de plein air : jardins d'enfants en plein air, solariums, préventoriums, aériums, colonies scolaires permanentes, centres sanitaires scolaires, etc., qui existent dans différents pays, en les caractérisant ; du personnel, de la collaboration du corps médical, du recrutement des élèves, des budgets, des programmes et horaires, de l'éducation physique (gymnastique respiratoire en particulier), de l'alimentation, de l'habillement. Tout cela nous mènerait bien loin, quoique chacun de ces points ait son importance.

La France, par exemple, possède actuellement environ 500 écoles de plein air, reconnues officiellement. Combien y en a-t-il en Suisse ? Et pourtant des enfants débiles, des prétuberculeux, victimes de l'air confiné, il y en a certainement moins qu'à Paris.

On en trouve néanmoins partout, dans les villes, et même à la campagne.

Que les instituteurs des communes rurales ne craignent pas de transformer leur classe en école de plein air pendant la belle saison, à la condition de ne pas donner, en forêt, une leçon sur « le plomb », ainsi qu'il nous a été entre autres réservé de le constater dans une de nos tournées. Et que la vraie école de plein air remplace aussi la classe-promenade dont l'interprétation et l'application ne sont pas toujours à l'abri de toute critique.

II. Les Colonies de Vacances.

Inspiré par l'exemple et la lecture des captivants ouvrages de Toepffer, le pasteur Bion, de Zurich, fut amené, en 1876, à envoyer des écoliers malingres et chétifs de la cité de la Limmat passer leurs vacances dans l'air tonifiant de l'Appenzell. Semblable décision fut prise la même année par les Suisses allemands de Genève. La Suisse a donc été le berceau de cette œuvre éminemment philanthropique d'initiative privée.

La Société suisse d'Hygiène scolaire porta la question des Colonies de Vacances à l'ordre du jour de son assemblée d'Aarau, en 1913.

M. Dunant, président de la Fédération des Colonies genevoises y présenta un rapport, conjointement avec M. le pasteur Bosshard, de Zurich.

A ce moment-là, en Suisse romande, la situation était la suivante :

Genève.	11 sociétés	1022 enfants	38,499 journées
Vaud	5 »	514 »	16,721 »
Neuchâtel	3 »	461 »	13,570 »
Fribourg	1 »	160 »	3,360 »
St-Imier	1 »	45 »	1,260 »
Total	21 sociétés	2202 enfants	73,410 journées

M. Ch. Mégard, secrétaire de la Fédération, parla du rôle humanitaire et de l'orientation scientifique des Colonies de Vacances.

La résolution suivante fut votée par l'assemblée :

a) Que Messieurs les médecins collaborent plus activement à seconder les administrations de nos Colonies de Vacances afin d'obtenir des renseignements scientifiques aussi exacts que possible.

b) Qu'il soit fondé une Fédération suisse des Colonies de Vacances.

c) Que nos Colonies de Vacances puissent s'assurer à une Assurance Mutuelle organisée par la Fédération suisse.

La guerre a naturellement eu pour résultat un ralentissement dans la marche progressive de cette institution.

Une statistique établie par M. le Dr Speich, en vue de la Conférence internationale de Genève, l'année dernière, montre avec la plus grande évidence le chemin parcouru depuis 1913 :

	Nombre de colonies	Nombre de pensionnaires	Durée moyenne en jours
Argovie	19	1167	19,3
Appenzell Rh. Ext.	1	140	19
Bâle-Ville	24	env. 2700	20,9
Bâle-Campagne	2*	495	18,5
Berne**	64	» 6100	21,9
Fribourg	2	200	24,5
Genève	24	» 2400	43,2
Glaris	6	252	18,1
Grisons	3	328	27,3
Lucerne	6	1367	19,1
Neuchâtel	6	510	28,7
Schaffhouse	3	508	20
Soleure	9	1004	21,9
St-Gall	16	1220	19,4
Tessin	14	1097	45,2
Thurgovie	6	650	21,2
Valais	1	120	30
Vaud	24	1500	40,2
Zurich	48	5651	20,6
Colonies intercantionales	10	490	24,4

* Dont une institution cantonale.

** A l'exclusion des établissements publics d'éducation et des deux asiles d'aveugles qui ont organisé des colonies spéciales pour leurs élèves.

Cela fait, au total, 288 colonies avec près de 28 000 pensionnaires.

Ne figurent pas dans ce tableau les cantons d'Appenzell-Rh. Int., Nidwald, Obwald, Schwitz, Uri et Zoug. La raison en est bien facile à saisir. Et pourtant le Pays-d'Enhaut a sa Colonie de Vacances.

Les Colonies propriétaires sont au nombre de 109 dont 104 font leur propre ménage ; les autres Colonies, soit 179 sont en location et 97 de ces dernières ne font pas leur propre ménage.

Pour le recrutement des petits colons, il est procédé généralement à un examen médical. Seul le médecin est en mesure de déclarer sans prévention quels sont les enfants ayant besoin d'une cure. Il peut aussi prescrire des exceptions quant au nombre de fois qu'un enfant pourra en bénéficier. Il aura aussi à tenir compte des conditions dans lesquelles se trouve telle ou telle colonie (altitude, personnel, genre d'administration) pour demander le placement de certains enfants dans un établissement approprié à son état de santé.

Les $\frac{4}{5}$ des colonies font procéder à cet examen préalable. Quelques-unes n'y ont recours que lorsque le nombre des candidats

est trop élevé. La plupart admettent les enfants suspects ou en péril de tuberculose.

Au retour, l'examen, qui consiste le plus souvent à faire passer simplement les petits colons sur la balance, est laissé à des laïques. Le 26 % des colonies font cependant procéder à un examen médical, ce qui est tout à fait indiqué.

Les propositions suivantes ont été présentées et admises par la Conférence de Genève :

1° Extension du bénéfice des Colonies de Vacances à toutes les classes des écoles primaires, peut-être même aux préscolaires et à toutes les communes de quelque importance (les petites communes pourraient facilement se joindre aux plus grandes).

2° Développement des Colonies de Vacances pour pré-tuberculeux avec mesures médicales et hygiéniques spéciales. Ces colonies seront ou indépendantes ou rattachées aux autres.

3° Développement des Colonies de Vacances pour enfants handicapés et pour pupilles d'asiles.

* * *

Un pays où la marche ascendante des Colonies de Vacances a été remarquable est la Pologne. En 1922 il y en avait 224, en 1930 leur nombre s'élevait à 1016, savoir : 791 colonies de repos, 80 colonies curatives et 145 demi-colonies.

Les hygiénistes et philanthropes de cette nation ont tenu à profiter le plus largement possible, pour la santé des enfants, des nombreux sites qu'offrent les Carpathes.

Les colonies les plus nombreuses ont pour but d'assurer aux enfants un repos estival bienfaisant, en leur offrant le maximum d'avantages au point de vue physique, moral et intellectuel.

Pour toutes les colonies, chaque enfant doit préalablement subir un examen médical ; ensuite, muni d'une fiche sanitaire, l'enfant est admis. Toutes les colonies bien organisées ont leur médecin sur place et des infirmières-hygiénistes. Et l'on ne craint pas les grandes colonies, car l'on estime que la surveillance et l'éducation des enfants peuvent y être réglées de manière beaucoup plus rationnelle que dans les petites. On peut ainsi former des groupes confiés à des éducateurs spécialisés (jeux, éducation physique, chant, art décoratif, divertissements dramatiques, etc.). L'administration peut aussi être plus aisément répartie entre un certain nombre de personnalités particulièrement qualifiées.

Les colonies curatives s'occupent du traitement de différentes maladies. Les unes reçoivent des convalescents, les autres des scrofuleux prédisposés, d'autres des gravement malades. La Pologne possède de nombreuses stations thermales et climatiques ; on a su en profiter.

La France compte des colonies déjà anciennes dans la Gironde, celles de la ville de Bordeaux, de la Ligue des Enfants de France (Section de Bordeaux), des Pupilles de la Gironde, ainsi que d'autres œuvres privées. En 1930, la ville de Bordeaux a consacré à l'envoi des enfants à la campagne, pendant les vacances, une somme de 420 000 fr.

Les pays qui ont aussi des Colonies de Vacances bien établies sont le Grand-Duché de Luxembourg, à Dudelange ; la Tchécoslovaquie, la Grèce, la Bulgarie, l'Esthonie. Et l'on pourrait aussi dire quelques mots de celles de la Tunisie.

* * *

Une autorité scientifique de premier ordre concernant la physiologie humaine est le Dr J. L. Pech, professeur de physique médicale à la Faculté de Médecine de Montpellier. Ses nombreux articles sur le champ électrique de l'atmosphère, sur les caractéristiques électriques en climatologie, la radioactivité de l'atmosphère, l'influence du milieu extérieur sur les êtres vivants, sur la distinction à faire, au point de vue biologique, entre stations situées en des lieux isothermes et isobares, l'ont fait connaître au loin. Il est un de ceux qui font avancer sur la vraie voie scientifique la question des Œuvres de plein air en faveur de l'enfance.

Voici, par exemple, quelques-uns des principes qu'il a formulés :

La potentialité biologique (vie ultérieure physiologique et pathologique) d'un jeune sujet dépend essentiellement des conditions d'existence de ses ascendants.

Les actions extérieures que subira ce sujet au cours de son existence agiront moins sur son métabolisme propre que sur celui de ses descendants.

Pour classer en « nutritions » (mode d'après lequel se font les échanges entre un être vivant et le milieu extérieur) et « terrains » (sensibilité à la contagion ou au parasitisme) des sujets dits « normaux », d'une même espèce, il semble nécessaire de grouper tous ceux qui, toutes conditions égales par ailleurs, présentent, sous les mêmes modifications de milieu extérieur, les mêmes réactions biologiques (troubles fonctionnels ou humoraux).

Le Dr Pech a étudié spécialement :

- a) Quels enfants faut-il envoyer en Colonies de Vacances ?
- b) Où faut-il les envoyer ?
- c) Quel régime adopter en Colonies de Vacances ?
- d) Quelle doit être la durée du séjour ?

Et il en arrive aux conclusions ci-après. « Il importe, dit-il :

1° De s'assurer que l'on a réellement utilisé des stations de « grand air » (champ électrique de plus de 100 volts par mètre en été).

2° De veiller à ce que, durant leur séjour dans les stations, les enfants ne se fatiguent pas et vivent effectivement au « grand air » (redouter les actions néfastes des grands bâtiments, des « micro-climats » déficients, du surmenage physique).

3° Vérifier, par des examens de triage, des examens en cours de cure et au retour, que les sujets observés étaient justiciables de la cure et ne présentaient pas de contre-indications.

4° Faire porter les statistiques de contrôle sur les sujets classés en catégories, d'après les stations où ils ont séjourné et les variations de leur débit respiratoire maximum ainsi que leur réfraction oculaire.

* * *

Une discrimination très attentive et approfondie est à faire entre les enfants que l'on veut changer de milieu pendant les vacances. Pour quelques-uns il faut même en arriver à prolonger celles-ci.

On ne peut qu'appuyer les conclusions présentées l'année dernière par M. Ch. Mégard, Président de la Fédération des Colonies de Vacances genevoises, à la Conférence internationale, et votées par celle-ci :

1° Il est désirable que le corps médical s'intéresse de plus en plus à toutes les Œuvres de Plein air et notamment aux Colonies de Vacances.

2° Les colonies devront avoir leurs médecins et leurs infirmières. Les enfants seront tous examinés aussi complètement que possible au début et à la fin du séjour et suivis médicalement pendant la durée de celui-ci. Les fiches médicales établies seront conservées par le médecin.

3° Il est désirable que la vaccination contre la diphtérie soit généralisée à tous les enfants devant participer aux Œuvres de Plein air en général et aux Colonies de Vacances en particulier.

Messieurs les médecins pourront se prononcer en parfaite connaissance de cause sur cette dernière conclusion pour laquelle des renseignements seront aisément obtenus.

Nous n'insistons pas davantage sur les résolutions prises dans la dernière séance plénière de la Conférence, à la suite des rapports des différentes commissions.

Elles ont parfois un caractère de centralisation internationale qui ne pourrait que paralyser les initiatives et activités particulières, si tout cela était pris trop au pied de la lettre. Montrer les progrès à réaliser, concentrer les expériences pour en déduire des principes nouveaux, voilà ce qu'il faut envisager avant tout, et ne point vouloir se perdre dans trop de détails.

La prochaine Conférence internationale aura lieu en Allemagne. Souhaitons que d'ici-là une sécurité politique réelle et une solide amélioration des conditions économiques interviennent en Europe.

L. HENCHOZ,
anc. inspecteur.
